

Mon
Quartier

Lettre

Jean-Moulin Henri-Wallon

DÉCEMBRE 2019

L'année 2019 est une année riche pour les conseils de quartier vénissiens. C'est une année de consolidation pour les délégués élus depuis fin 2017 et de concrétisation des premières actions et projets réfléchis collectivement. Les délégués se sont mobilisés dans des domaines très variés comme l'environnement, la voirie, la sécurité ou encore la propreté urbaine. La plateforme Webquartier a répertorié depuis le 1^{er} janvier plus de 500 questions posées par les délégués ou les habitants venus aux permanences. Ces doléances font l'objet d'un suivi rigoureux par les services de la Ville. Dans le même objectif d'améliorer encore le traitement des dysfonctionnements sur l'espace public, la Ville a mis en place en février dernier un nouvel outil en ligne appelé « Clic » Contrat Local d'Information Citoyenne. Il est important que les habitants s'en saisissent au quotidien car la qualité du cadre de vie est l'affaire de tous. Au-delà du signalement de problématiques, les délégués de quartier s'investissent tout au long de l'année lors de manifestations citoyennes, comme la semaine de la propreté ou la semaine du développement durable. Ils sont également à l'initiative de moments de dialogue, de solidarité et de convivialité en organisant des fêtes de quartier. Les trentièmes assemblées générales sont l'occasion de remercier une nouvelle fois les délégués pour leur contribution active au bien-vivre ensemble à Vénissieux.



Le mot du Président

Je remercie toutes les personnes qui ont participé très nombreuses à l'assemblée générale du mercredi 6 novembre. Cette rencontre est l'occasion pour les habitants d'interpeller la Ville et les partenaires institutionnels comme les bailleurs et la police nationale à propos de toutes les problématiques qui impactent leur quotidien.

Le nouveau projet de renouvellement urbain a pris une part prépondérante dans les échanges lors de l'assemblée. Toutes les personnes présentes ont pu exprimer leurs points de vue, inquiétudes ou impatiences, autant de réactions qui amènent la Ville, le conseil de quartier et tous les interlocuteurs dédiés à cette opération à ouvrir des temps et des espaces de dialogues pour expliquer les orientations du projet et soulever les malentendus en particulier au sujet des voiries à venir. Désenclaver le quartier, y amener des équipements publics manquants aujourd'hui et favoriser encore la mixité sont trois des ambitions de la feuille de route à écrire avec les habitants. Le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié des riverains qui souhaitent s'informer et partager leurs réflexions. L'assemblée a permis également à plusieurs locataires d'adresser des doléances au bailleur Alliage en particulier au sujet de problématiques d'hygiène, d'encombrants et du mauvais état des différents réseaux qui dégradent la qualité de vie des résidents. Ces requêtes feront l'objet d'un suivi par les services du bailleur avec lesquels la Ville est en contact permanent.

Les délégués acteurs de la vie de leur quartier

Le conseil de quartier s'est fortement impliqué cette année au sujet notamment de l'avenir du centre commercial Pyramide qui fait l'objet d'un accompagnement technique par les services de la Ville pour étudier les différentes hypothèses de relocalisation et de réhabilitation.

La problématique de la vitesse excessive rues Vladimir Komarov et des Martyrs de la Résistance a également beaucoup mobilisé les délégués qui attendent de la Métropole le lancement d'une étude pour la mise en place d'aménagements de voirie contraignants. Les délégués jouent également un rôle dans l'amélioration du cadre de vie en participant à des actions de promotion du tri sélectif ou contre le fléau quasi permanent du dépôt des encombrants dans de nombreuses résidences du quartier. Nous devons nous impliquer collectivement pour lutter contre les incivilités et développer des actions en direction de tous les publics pour une prise de conscience collective.

Je vous invite à venir assister aux permanences du conseil de quartier Jean Moulin/Henri Wallon le 2^e mercredi de chaque mois à 17h30 au 43 rue des Martyrs de la Résistance.

Tous les comptes rendus sont à votre disposition sur le site de la Ville à la rubrique conseils de quartier. ●



Nacer KHAMLA,
Président du Conseil de quartier
composé de :
Hakima Ajaddig, Arnaud Bauchet,
Simone Chignier, Bakary Diarra,
Maria Hernandez, Louis Labrosse,
Huberte Mouton

Paroles d'habitants

Habitat social 6 rue Komarov

Un habitant prend la parole pour évoquer les problèmes d'humidité, de nuisibles et d'inconfort thermique dans la tour 6 de la rue Vladimir Komarov. Les locataires se plaignent également de pannes à répétition ainsi que des problèmes d'évacuation des eaux usées. En réponse, Alliade rappelle que des curages sont régulièrement faits deux à trois fois dans l'année pour assurer la bonne évacuation des eaux. Les bouchons dans les colonnes sont liés à divers objets que les locataires jettent dans les toilettes. Concernant les punaises de lit, il y a un traitement au cas par cas avec un protocole strict. Quand un locataire rencontre ce problème, il doit appeler le bailleur. Le traitement des punaises est pris en charge par le bailleur à condition que le protocole soit bien respecté à la lettre.

VOIRIE, DÉCHETS, EAU, PROPRETÉ,
contactez la Métropole sur
www.toodego.com

Renouvellement urbain

Des habitants réunis en collectif interpellent les élus sur les démolitions à venir et s'inquiètent de la disparition d'espaces verts, de la construction de voiries traversant des zones avec des écoles et des habitations, mais également du relogement des habitants concernés. Dans ce projet, le collectif dit que les habitants ne sont pas consultés et il souhaite un référendum. Ils suggèrent également de réparer les rues existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.

Les élus présents insistent sur le droit des quartiers à se développer, avec l'implantation de commerces et d'équipements, mais aussi un aménagement de la chaussée pour

laisser la place aux piétons et aux modes de transports doux. À pyramide, grâce à la rénovation urbaine, des logements seront réhabilités, de nouveaux équipements vont se déployer, des espaces de jeux et de verdure seront requalifiés. La rue redoutée par certains habitants est souhaitée par d'autres. En effet, elle permet d'améliorer les liaisons entre les habitations et le reste du quartier, elle permet de faire passer les secours plus facilement. Les élus rappellent l'incendie de cet été et les difficultés d'intervention des secours liées à cet enclavement. Ce quartier a besoin de voirie pour fluidifier la circulation. La rue permettra de faire du stationnement supplémentaire. Des espaces verts vont être créés autour. Concernant la concertation, les habitants ont été reçus pour expliquer le projet et le discuter. À chaque fois, les éléments techniques ont été donnés par souci de transparence, mais aussi pour rassurer sur le fait que les études allaient être faites pour sécuriser au maximum. Des temps forts de concertation ainsi que des ateliers se mettent en place pour dialoguer avec les habitants. Les autres rues abîmées, ce n'est pas l'État, mais la Métropole, ce n'est pas les mêmes financements. Il est possible d'avoir des financements qui améliorent ces rues. Concernant le parking Komarov, la localisation précise des équipements reste à déterminer. Les habitants seront concertés à ce sujet. On peut s'entendre et trouver un accord sur l'ensemble.

Enfin, les habitants dont l'habitat est concerné par les programmes de renouvellement urbain seront pris en charge dans le cadre de leur relogement, encadré par la loi. Bien en amont des démolitions ont lieu des rencontres avec les locataires qui permettent

l'établissement d'un diagnostic social et le recensement des besoins. À l'issue de ce processus les locataires émettent des souhaits, considérant que le relogement se fait à même niveau d'effort pour les locataires aux mêmes conditions. Dans le cadre de cet accompagnement, l'ensemble des frais est pris en charge, rien ne reste à charge des locataires. Il est précisé qu'à l'échelle de la Métropole, tous les logements sociaux détruits sont refinancés, c'est un pour un.

SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT :
CLIC

services.demarches.venissieux.fr/clic

Pyramide

Un habitant fait remonter l'absence de propreté et d'hygiène du centre commercial. L'arrière du centre commercial est une parcelle privée, dont la gestion et l'entretien relèvent du syndicat des copropriétaires, y compris jusqu'à la rue Vladimir Komarov. À l'avant du centre commercial, côté rue des Martyrs de la Résistance, la Métropole est chargée d'assurer l'entretien de la voirie jusqu'à la limite du débord de toit du bâtiment, le nettoyage du trottoir du centre commercial, sous le toit du bâtiment, relève donc des commerçants. ●

TOP

Service Prévention - médiation de la Ville
7j/7 et 24h/24h
04 72 51 52 53
En cas d'infractions ou de délits,
appelez le **17**.

Visite de territoire

L'assemblée générale a été précédée d'une visite de territoire le mardi 5 novembre.

Lors de la visite du territoire du 5 novembre, les habitants du quartier Jean Moulin-Henri Wallon ont été invités à se retrouver au Collège Jules Michelet pour la présentation des travaux d'extension commencés récemment. Ce projet est accueilli très positivement par la direction du collège en particulier parce que cet agrandissement s'inscrit sur le site de l'établissement limitant les contraintes logistiques. Cette opération prévoit, dans l'attente de l'ouverture d'un nouveau collège à Vénissieux, la construction provisoire d'environ 900 m² de locaux pédagogiques et de vie scolaire sur 2 niveaux et d'une restauration de 400 m² pour 300 couverts par jour en liaison froide. La deuxième phase des travaux avec la partie demi-pension devrait s'achever courant décembre.

Lors de cette visite, les représentants de la Ville et du collège ont échangé avec les

habitants au sujet du label « Ville éducative » obtenu récemment par les communes de Vénissieux et de Saint-Fons dans le cadre d'une candidature conjointe. Ce dispositif dans lequel la principale du collège Jules Michelet joue un rôle fortement moteur, a été mis en place par le gouvernement suite au rapport de Jean-Louis Borloo sur les quartiers prioritaires et se fixe comme principal objectif l'accompagnement de chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vies. Il s'appuie en priorité sur l'école et se donne aussi comme ambition d'associer encore plus les autres partenaires de l'éducation et d'une commune au premier rang desquels les bénévoles associatifs et les habitants engagés dans le cadre de la prise en charge périscolaire et extrascolaire. Des projets communs entre les

établissements devraient également émerger. Du point de vue des ressources financières pour lesquelles les villes candidates se sont fortement mobilisées, les 80 territoires labellisés se partageront une enveloppe de 100 millions d'euros sur trois ans de 2020 à 2022, dont 34 millions la première année. À 18h, les habitants du quartier Charles Perrault ont été invités à se retrouver pour une visite de la résidence Édouard Herriot au sein de laquelle la réhabilitation de 200 logements est en cours et s'achèvera en juillet 2020. ●

Agenda

PERMANENCE LE 2^E MERCREDI DU MOIS
À 17H30

Local Conseil de quartier
41 rue des Martyrs de la Résistance